

# PRIX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

---

Année 1993

Les prix de la Société française d'Histoire de la Médecine au titre de l'année 1993 ont été décernés le 28 janvier 1994. Le jury réuni à la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine, 12 rue de l'École de Médecine, était composé du professeur André Cornet, président, du professeur Jean Théodoridès, des docteurs Michel Valentin et Pierre Thillaud et de Madame Pierrette Casseyre.

Les prix qui donnent droit au titre de "Lauréat de la Société française d'Histoire de la Médecine" sont récompensés par l'attribution de la médaille de la Société, frappée par la Monnaie de Paris et gravée au nom du lauréat.

Le professeur André Cornet, membre de l'Académie de Médecine, président du jury des prix de la Société française d'Histoire de la Médecine, se faisait une joie de proclamer le palmarès des Prix de la Société pour l'année 1993 et de remettre les médailles aux lauréats dans la séance de la Société du 26 mars 1994. Souffrant il n'a pu venir et a chargé le médecin général inspecteur Pierre Lefebvre de lire à sa place le texte de ce palmarès.

## 1°/ POUR LES OUVRAGES PARUS EN LIBRAIRIE

- **Le Prix de la Société française d'Histoire de la Médecine** a été décerné au professeur Jean IMBERT, de l'Institut pour son ouvrage *Le droit hospitalier de l'Ancien Régime* paru aux Presses Universitaires de France en 1993 (Collection "Histoire" dirigée par P. Chaunu).

En félicitant tous les lauréats, le professeur Cornet a voulu saluer tout particulièrement Monsieur le professeur Jean Imbert, membre de l'Institut, président de l'Académie des sciences morales et politiques. Qui parmi nous ne se réjouirait de cette récompense hautement méritée ? Et n'éprouvons-nous pas pour lui-même et pour son œuvre la plus grande admiration ?

De tous ses titres qui firent du Professeur Imbert le grand universitaire, Président de l'Université Paris II, qui l'amènèrent à des missions de conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels, soit à la Santé publique et à la Population, soit à l'Éducation nationale, nous retiendrons seulement qu'il est l'éminent spécialiste de l'Histoire du Droit des Hôpitaux et de l'Histoire du Droit pénal, qu'il a fondé et animé la Société d'Histoire des Hôpitaux, et qu'il a écrit des ouvrages d'une grande élévation scientifique et spirituelle.

Nous prions le professeur Jean Imbert de bien vouloir agréer l'expression de nos plus vives et respectueuses félicitations.

- **Des médailles ont été attribuées :**

Docteur Loïc ETIENNE pour son ouvrage *La mort du sorcier. La médecine n'est plus ce qu'elle était*, Albin Michel, Paris, 1993, 376 p.

*Rapporteur* : Dr Michel Valentin.

"La mort du sorcier", tel est le titre mythique et funèbre que Loïc Etienne a donné au livre qu'il vient de publier, bien à son heure, chez Albin Michel, avec une préface du professeur Edouard Zarifian. Le sous-titre est plus explicite : "La médecine n'est plus ce qu'elle était", évoquant dans un raccourci pessimiste ce que beaucoup pensent actuellement. Rien pourtant, mieux que cet ouvrage, n'éclaire la réalité ou le courage optimiste d'une vocation de médecin d'urgence à l'écoute du malade, ni la tradition historique à laquelle il se ressource. Dans une série de récits dynamiques, Loïc Etienne nous fait d'abord revivre la naissance de son expérience professionnelle à l'orée de sa vie médicale. Comme les jeunes médecins actuels, il n'a connu l'accès au lit du malade qu'après trois ans d'études théoriques en Faculté. Il a vécu les tous débuts de "S.O.S. Médecins", cette création originale dans laquelle se débat un jeune praticien appelé en urgence chez un malade que sans doute il ne reverra jamais. Il a été l'un des fondateurs du service minitel "3615 Ecran Santé", qui dans le plus complet incognito lui fait écouter, comprendre et rassurer un sujet qui souffre, malade ou se croyant malade, et n'osant plus se fier au contact concret, normal et direct avec des médecins qui l'effraient ou ne lui expliquent rien. C'est peut-être cette activité médiatique qui lui remet en mémoire le vieux problème qui plane sur toute l'Histoire de la Médecine, celui de la communication réelle entre le malade et le médecin. Les attitudes réciproques entre ces deux acteurs ne se retrouvent-elles pas aussi bien dans les pièces de Molière que dans Hippocrate, Ambroise Paré, Laennec ou Broussais ?

L'immense progrès de la médecine a sa rançon. Plus encore que par le passé lointain ou proche, les techniques de plus en plus compliquées laissent un vide. Les exemples relatés par Loïc Etienne rappellent au lecteur les conversations et les plaintes exprimées avec plus ou moins de pudeur ou de complaisance par des amis ou par des proches. Le désarroi est cruel pour le patient devant la machine médicale et la déformation professionnelle qu'elle entraîne chez le médecin ou ses aides. Les infirmières, si dévouées soient-elles, n'en sont pas exemptes. On semble parfois trop oublier d'écouter le malade ou de lui donner des explications. Les anciens médecins de famille savaient instinctivement tout le poids de la confiance communication réciproque. Faut-il donc un minitel ou le bref passage d'un spécialiste de l'urgence à l'affût d'un secours immédiat pour que le vieux contact entre patient et soignant donne l'illusion d'être rétabli ? Si l'évolution impersonnelle actuelle se confirme, la tentation se fera jour de nouvelles médecines ou de méthodes subjectives sans rapport avec la logique de Claude Bernard ou les découvertes des cent dernières années. Et Loïc Etienne discute longuement de la réalité des "effets placebo"... Tous les problèmes de l'éthique et de la vocation du médecin, vus à la lumière de quelques exemples et d'une saine et émouvante tradition, sont posés dans ce livre captivant et bien écrit. Que l'auteur en soit très sincèrement remercié.

Docteur Jean-Marie MILLELIRI pour son ouvrage *Médecins et soldats pendant l'Expédition d'Egypte (1798-1799)*, B. Giovanangeli, Nice, 1993, 277 p., 16 figs.

*Rapporteur* : Pr Jean Théodoridès.

Cet ouvrage écrit par un médecin militaire exerçant en Afrique et préfacé par le Dr André Soubiran constitue une bonne synthèse sur le sujet.

La première partie (p. 23-59) retrace les divers épisodes de la campagne d'Egypte et de Syrie de Bonaparte qui dut combattre à la fois les Anglais, les Ottomans et la peste.

Dans la deuxième partie (p. 61-82) l'auteur examine l'état de l'hygiène militaire des origines jusqu'au départ du corps expéditionnaire français. Dans ce rappel historique rétrospectif sont évoqués les hôpitaux militaires romains (*valetudinaria*), les désastres sanitaires des Croisades (scorbut, dysenterie, peste, etc), l'apport de Fracastor, pionnier de l'épidémiologie et celui ultérieur de Lind, Pringle et Colombier en matière de médecine tropicale et d'hygiène des armées.

C'est la troisième partie intitulée "Médecins et soldats" (p. 83-232) qui est la plus importante de l'ouvrage.

Y sont successivement examinés : le recrutement, l'habillement et l'équipement, l'alimentation (nourriture solide et boisson), l'habitation, le moral des troupes, les soins corporels, les hôpitaux.

Puis sont évoquées les blessures au combat et les diverses maladies rencontrées : l'"ophtalmie d'Egypte" qui englobait la forme blennorragique (gonocoque), catarrhale (bacille de Koch-Weeks) et le trachome (chlamydiale), les dysenteries (amibienne et bacillaire), le tétanos, les maladies vénériennes, la variole, le paludisme, la fièvre jaune (apparue en 1800), le scorbut, la peste longuement étudiée (p. 204-226). L'auteur ne parle pas de l'hématurie parasitaire d'Egypte due au Trématode *Bilharzia haematobium* qui ne sera découvert qu'en 1852 par Bilharz, mais dont les symptômes avaient été bien décrits par Renoult en 1808.

Diverses annexes, seize illustrations hors-texte (dont deux fac-similés de lettres inédites de Bonaparte et de Larrey écrites en 1798 et une utile bibliographie (p. 265-275) terminent cet intéressant volume clair et d'une lecture agréable.

- Catégorie hors concours :

Professeur Naïma Lamdouar BOUAZZAOUÏ pour son ouvrage *Histoire de la Médecine vue par un pédiatre, des origines à nos jours*, Ed. nouvelles, Rabat, 1993, 440 p., ill. Préface du Pr Osstowar Kodratollah.

*Rapporteur* : Dr Michel Valentin.

Comme l'exprime le titre de son livre, Madame le Professeur Naïma Lamdouar Bouazzaoui, professeur à la Faculté de Rabat, lauréat de l'Académie nationale de Médecine de Paris, a voulu écrire une véritable "Histoire de la Médecine" telle que peut la voir un éminent spécialiste de la pédiatrie marocaine. Dans une véritable synthèse des cultures dont ce pays est si fier à juste titre, l'auteur a tracé une fresque qui doit permettre une approche efficace et consciencieuse des grandes phases ayant jalonné l'Histoire de la Médecine dans les diverses civilisations. Si la médecine arabe est bien mise à sa place, c'est avec une remarquable objectivité qui ne la privilégie jamais outre mesure, et les chapitres traitant de la médecine occidentale d'origine gréco-romaine, comme des médecines chinoise, hindoue ou amérindienne, si brefs soient certains, tentent de ne laisser dans l'ombre aucun fait important. Un quart au moins du livre est consacré à la médecine occidentale depuis le moyen âge jusqu'au début du XXe siècle, mais la moitié finale reprend tout ce que le XXe siècle a apporté dans une immense série de découvertes qui ont profondément modifié l'exercice de la pédiatrie.

Ce livre, qui peut être extrêmement utile aux étudiants et aux médecins, aussi bien qu'à ceux voulant simplement acquérir les premières notions d'histoire médicale, est donc à la fois un traité déjà précis et riche, et un ouvrage de vulgarisation.

C'est pourquoi nous estimons qu'il doit être mentionné dans le palmarès de la Société.

## **2°/ POUR LES THESES ET MÉMOIRES ont été primés :**

- Docteur Christophe ALLIX, pour sa thèse *Pérennité et actualité du serment d'Hippocrate*. Thèse Faculté de Médecine Broussais, Hôtel-Dieu, Paris 1993.

*Résumé de l'auteur* :

### **I. Recherche de la sagesse hippocratique**

Le nom *Hippo-cratès* signifie "Dompteur de chevaux" ; ceux-ci symbolisent les 4 chevaux du dieu solaire Hélios (Apollon), ou encore les 4 humeurs de l'organisme. L'Hippocratisme procède du Pythagorisme, qui fait du nombre l'archétype de toute chose. Le dieu Hermès qui intervient dans la légende d'Esculape (fils d'Apollon) est détenteur d'une science du Verbe, dont ressort l'une de trois méthodes curatives promulguées par le dieu médecin : "*épodès* (incantation), *pharmacon* (remède), *tomès* (incision)".

### **II. Commentaire du Serment.**

Le *Serment* est attribué à Hippocrate par la plupart de ses commentateurs. Ch. Lichtenhaeler souligne que ce sont les mots *bios* (Vie) et *technè* (Art) qui reviennent le plus souvent dans ce texte bref. E. Hoffman a montré que ce serment, qui comprend 9 articles, est construit d'après le procédé stylistique

dit "des anneaux imbriqués" : l'article 9 entre en résonnance avec le 1er, le 8e avec le 2e, le 7e avec le 3e, le 6e avec le 4e ; et le 5e , qui est le seul non apparié, représente la "quintessence". On retrouve une architecture semblable dans les *Bucoliques* de Virgile (d'après P. Maury). En outre, malgré de légères variations dans les manuscrits grecs, le nombre de lettres du *Serment* paraît être 1333 (666 + 1 + 666), nombre remarquable dans le Pythagorisme. La lettre centrale est l'initiale du mot *pharmacon* qui signifie à la fois "remède" et "poison". Comme le serment maçonnique, le serment d'Hippocrate comporte trois parties : évocation, engagement, imprécation.

### III. Ethique médicale des grandes civilisations.

En France, il semble qu'on ne prêtait pas de serment identique ou analogue à celui d'Hippocrate avant l'établissement du Serment à Montpellier à l'époque révolutionnaire. Il est curieux de constater, en revanche, que le monde musulman avait conservé la pratique du Serment d'Hippocrate, moyennant le remplacement des dieux par Allâh. En Inde, la médecine grecque, apportée par les Musulmans, a été conservée, mais la médecine hindoue (*Ayurvêda*) prédomine. Les deux plus anciens traités font état d'une initiation médicale, comportant un serment. La tradition médicale tibétaine procède d'une rencontre entre la Chine et l'Inde. L'aspirant médecin y était tenu à 11 vœux. En Chine, malgré l'antiquité de la médecine, les préoccupations éthiques apparaissent tardivement dans la littérature, et probablement sous l'influence du Bouddhisme. L'Empire connut principalement deux classes de médecins ; ceux de l'administration confucéenne, et les médecins errants, souvent liés au Taoïsme. Un taoïste, Sun Szu Miao, formula au VIIe siècle la norme chinoise en matière d'éthique médicale.

### IV. Les serments médicaux modernes.

En 1990, un serment médical est prêté dans la majorité des facultés françaises (au moins 25 sur 37). Au niveau européen, il n'y a pas d'harmonie entre les codes nationaux de déontologie médicale. Le serment de référence est celui de Genève, publié par l'Association Médicale Mondiale en 1948. La *Conférence internationale des Ordres et Organismes d'attributions similaires* travaille, au niveau européen, à l'unification du droit médical, comme en témoignent les *Principes d'éthique médicale européenne*, adoptés en 1987. Enfin, nous avons recueilli 111 réponses positives à notre enquête, au niveau mondial, sur la prestation du serment dans les facultés de médecine. A part l'Extrême-Orient et l'Australie, on le retrouve un peu partout sous des formes qui s'inspirent d'Hippocrate ou du Serment de Genève.

### V. La médecine contemporaine face au Serment d'Hippocrate.

La réflexion s'agence selon les 9 articles du Serment. Nous en citerons ici deux exemples.

A propos de l'article 4 (interdiction de tuer) : la question de l'expérimentation humaine, soulevée par Claude Bernard est apparue cruciale lors du procès des médecins allemands par le Tribunal militaire américain de Nuremberg. La participation médicale à des exécutions capitales demeure d'actualité. L'euthanasie et l'avortement rencontrent la "problématique du désir", propre aux sociétés occidentales.

A propos de l'article 8 (secret) : l'association entre l'informatique et la génétique menace gravement l'intimité des citoyens. Les premières dérogations au secret médical furent motivées au siècle dernier, par la lutte contre les maladies infectieuses ; problème qui resurgit de nos jours avec l'épidémie du Sida. On dénombre actuellement au moins 32 cas d'exemption du secret médical ; l'exception tend donc à devenir la règle. L'additif de *Médecins du monde* au Serment d'Hippocrate vise à contrebalancer le devoir du secret par celui de dénoncer l'oppression.

### VI. Vers un serment médical international ?

Le procès des médecins allemands à Nuremberg a été suivi par plusieurs tentatives infructueuses de poser les fondements d'un droit médical international. Celui-ci avait été, jusqu'alors, lié au droit de la guerre, ce qui ne fut guère démenti par la suite. L'analyse des 3 Conventions de Genève (1864, 1929, 1949) montre une détérioration dans ce domaine. La portée de la jurisprudence de Nuremberg est atténuée du fait que les juges furent les vainqueurs, Américains, et non pas les membres d'une Cour neutre, et internationale. Actuellement, les principaux textes de référence restent le *Serment de Genève* (1948), le *Code international d'éthique médicale* (texte embryonnaire - 1949), et la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948). Depuis peu, certains médecins français, spécialisés dans l'"humanitaire", prétendent pouvoir dire le "droit au niveau international". On peut se demander, dans ce cas, comment s'opère l'extension de la compétence médicale à la compétence juridique ; en outre, la rigueur d'un César s'accorde-t-elle avec l'humanisme d'Hippocrate ? Certains souhaitent retrouver ce dernier à Cos, en y

créant une fondation au rayonnement mondial... La critique écologiste des biotechnologies se réclame des "droits du vivant", lequel engloberait l'homme et les autres espèces, jusqu'aux végétaux et la Terre elle-même. Le concept de "responsabilité" est promu de divers côtés. Quelques auteurs en appellent à la doctrine traditionnelle selon laquelle l'homme est le "Lieutenant" de Dieu sur la Terre, afin de concilier Science et Droit.

- Docteur Michel REGARD pour sa thèse *Jean-François Coste (1741-1819), un oublié de l'histoire : son œuvre de médecin militaire*. Thèse de doctorat en médecine (Lyon I, Université Claude Bernard, 1992, n° 262).

#### *Résumé de l'auteur :*

La France a connu "sous" Coste de nombreux changements : sociaux, politiques, économiques et industriels, culturels et scientifiques... Jean-François Coste a participé de toute son énergie et de toute son abnégation à ce remodelage du paysage français à l'aube du XIXe siècle.

Son entrée dans la carrière militaire se produit sous le ministère du Duc de Choiseul grâce au soutien de Voltaire. De simple médecin de garnison dans le pays de Gex à ses débuts (1769) Coste nous emmène aux plus hautes marches de la hiérarchie médicale militaire : Médecin Chef du Corps expéditionnaire de Rochambeau aux Etats-Unis (1780-1783), Médecin Chef de la grande Armée avant Desgenettes, Inspecteur du Service de Santé et Médecin Chef des Invalides jusqu'à la fin de ses jours...

Coste effectue une courte incursion dans la carrière politique. Monarchiste convaincu, il est le candidat de Louis XVI à la Mairie de Versailles (1790-1792). Son engagement et son action sont exemplaires et s'ils lui valent d'y risquer sa vie, les témoignages de satisfaction de ses administrés ainsi que la reconnaissance de son civisme par les autorités révolutionnaires sont un gage de la valeur de l'homme en cette période trouble. Ce sont ces mêmes valeurs et sa compétence dans tout ce qui touche à l'art de guérir qui lui valent de participer aux travaux du Comité de Salubrité ainsi qu'à ceux du Comité militaire.

L'esprit rationnel et la sagesse de Coste n'ont d'égal que sa probité et son souci humanitaire. C'est avec autant d'énergie que de clairvoyance que Coste s'est engagé tout au long de sa carrière, souvent contre l'avis des politiques ou de sa hiérarchie, pour la défense du bien du soldat et contre des réformes excessives des hôpitaux militaires. Ses conceptions modernes pour l'époque préfigurent ce que sont nos actuels Centres hospitaliers universitaires.

Coste est l'auteur de plusieurs pharmacopées, mais c'est en homme lucide et avisé qu'il ne leur accorde qu'une place relative dans l'arsenal thérapeutique de l'époque. Il fait, en effet, de l'hygiène individuelle et collective sa principale arme thérapeutique à titre préventif et curatif ; la salubrité des hôpitaux, tant civils que militaires, ainsi que le succès de nombreuses opérations militaires procèdent des principes d'hygiène que le médecin a eu à cœur d'imposer. On se souvient également de l'engagement de Coste pour promouvoir et généraliser la vaccination jennérienne dans les armées.

Son érudition et son ouverture d'esprit (qui l'avaient déjà fait remarquer de Voltaire) servent sa curiosité pour tous les mouvements littéraires et scientifiques de la fin du 18e siècle ; la liste de ses ouvrages est assez éloquent ! Le Service de Santé bénéficie des réflexions et progrès des savants :

*"Il n'est aucune science dont les principes doivent être étrangers à un médecin. Il importe donc à celui qui la professe d'en connaître les détails jusqu'à un certain point. Mais l'abus est à côté de l'avantage et le véritable esprit philosophique consistera à discerner les bornes de l'application à leur donner".*

Le nom de nombre de ses contemporains a passé à la postérité. Coste n'a rien moins été que leur interlocuteur privilégié si ce n'est leur ami : têtes couronnées avec Louis XVI, le Duc de Choiseul, Le Comte de Puységur, Le Comte de La Tour-du-Pin, le Comte de Brienne, Napoléon, Louis XVIII ; héros de la Révolution tels que Lafayette et Mirabeau ; philosophes et savants comme Voltaire ou Rousseau, Vicq d'Azir ou Lavoisier. Sans oublier les figures du Service de Santé qui ont initié le renom de la médecine militaire : Colombier, Biron, Desgenettes, Lorentz, Heurteloup, Percy, Bégin, Larrey, Bayen, Parmentier, Hégo, etc.

L'oubli de celui qui fut le Nestor de la médecine militaire est une injustice. Jean-François Coste est une de ces gloires de la médecine militaire à laquelle s'applique cette maxime de Bonnette :

**"Un corps s'honore à honorer de pareils chefs"**

- Ont été récompensés par une **médaille** :

Docteur Jacques MONCADA pour son mémoire, *Les hôpitaux militaires permanents en Alsace-Moselle. Aperçu historique et contemporain*. Mémoire de D.E.E.S. Université de Metz, 1992, 134 - LXXXIX p., bibl., annexe, ill.

*Rapporteur* : Dr Michel Valentin.

Le très important mémoire que nous a adressé le professeur Le Minor (de Strasbourg) est le résultat des recherches du médecin en chef des Armées Jack Moncada sur l'Histoire des Hôpitaux Militaires pour l'obtention d'un diplôme d'études supérieures devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Metz soutenu par cet éminent médecin militaire sous la direction du professeur Le Minor, qui définit à juste titre cet important travail comme "une vue d'ensemble tout-à-fait originale, ... une synthèse pour la région qui n'existait pas encore", cette région qui représente une unité structurelle liée à l'unification qui régna après la guerre de 1870 entre l'Alsace et la Moselle, par opposition aux autres départements lorrains modifiés et d'avantage rattachés à ceux de "l'intérieur".

Le très grand intérêt des cinquante premières pages est le très dense et très clair exposé de l'histoire et de la succession législative des hôpitaux militaires et du service de santé en France en général depuis leur fondation par l'ordonnance de Blois de 1550 prévoyant une retenue sur la solde des troupes pour "l'entretien d'un hôpital ambulatoire pour secourir les malades et les blessés". En 1552, c'est là qu'Ambroise Paré s'illustre à Metz où sera créé un siècle plus tard l'hôpital de l'Île Chambière. En 1653, Mazarin prévoit les postes de secours "en queue des tranchées", les baraques plus en arrière, les hôpitaux fixes dans la zone des étapes. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'administration sera confiée à des entrepreneurs plus ou moins honnêtes. L'édit de 1708 crée les médecins et chirurgiens des armées, dépendant du ministre, avec quatre inspecteurs généraux, et cinquante hôpitaux militaires, tandis que de 1717 à 1788 des textes préciseront de plus en plus les fonctions et les diverses sortes d'établissements, finalement davantage mis sous la gestion des corps et des états-majors.

L'auteur nous expose ensuite remarquablement les réformes pas toujours heureuses apportées par la Ire République et l'Empire. Si les hôpitaux d'Instruction furent créés en 1793, ils furent annihilés en 1803, de même que les trente hôpitaux du territoire furent réduits à dix-sept en 1803, à onze en 1814. Par économie les militaires étaient confiés aux hôpitaux civils, des insuffisances ou des abus en résultèrent, et cet aspect est peu connu : en 1814, le système hospitalier de l'Armée est en fait désorganisé. Ce fut la Restauration qui rétablit les hôpitaux militaires supprimés et les hôpitaux d'Instruction. De 1830 à 1848, le moral des officiers du Service de Santé est au plus bas. En 1850, une Ecole d'Application au Val-de-Grâce remplace les Hôpitaux d'Instruction et un recrutement parmi les étudiants civils tente de pallier au tarissement. En 1856, la fondation de l'Ecole de Strasbourg rétablit la situation. Mais l'autonomie du Service de Santé asservi à l'Intendance ne se fera qu'en 1882...

Nous ne pouvons, après ce bref résumé de la Ire partie, qu'indiquer l'intérêt de la 2e partie consacrée aux localisations hospitalo-militaires, aux études successives, aux modes de construction dans la région étudiée, puis celui de la 3e partie donnant les monographies par ville des hôpitaux militaires pendant ces trois siècles d'une histoire intensément dense.

Facile à lire, agrémenté d'annexes parfois passionnantes, cet ouvrage mérite d'être spécialement signalé.

Docteur Jean-Luc VERSELIN pour sa thèse *Les toubibs sahariens. L'œuvre des médecins militaires français dans le sud algérien (1902-1976)*. Thèse de doctorat en médecine, Université Claude Bernard, Lyon I, 1992, 34-259 p., ill.

*Rapporteur* : Jean Théodoridès.

Cet important mémoire est divisé en six parties : 1. Géographie du Sahara (p. 3-25). 2. La conquête pacifique des oasis sahariennes (1827-1902-1917) (p. 27-59). 3. L'assistance médicale dans les Territoires du Sud (1918-1962) (p. 61-97). 4. Exploration scientifique du Sahara par les médecins militaires (p. 99-139). 5. La mission médicale française au Sahara (1963-1976) (p. 141-156). 6. Sur les traces de *Si Toubib* (p. 157-171). Il se termine par des conclusions, un épilogue et diverses annexes (p. 175-254) dont deux bibliographies de plus de 200 titres et un utile index alphabétique.

Après une introduction géographique très claire et abondamment illustrée à l'aide de diagrammes,

cartes, photographies, dessins, reproductions de timbres-poste, bandes dessinées etc. que l'on retrouve d'ailleurs tout au long de l'ouvrage, l'auteur retrace les étapes de la conquête militaire de l'Algérie, puis celles pacifiques de la médicalisation du pays avec l'édification d'hôpitaux à Alger, Oran, Bône, etc. et la mise au point de la lutte antipaludique avec F. Maillot et A. Laveran qui découvrit les *Plasmodium* (1878-80).

D'autres médecins militaires moins connus, tel Robert Guiard payèrent de leur vie le prix de leur engagement (mission Flatters 1879-81) ou furent blessés, tel le docteur Haller (mission Foureau-Lamy, 1898-1900).

Parmi les premiers "toubibs" ayant exercé au Hoggar figurent les docteurs Dautheville (1905-1908), Hérisson (1909-1911), de Person (1911-12), Tricolet (1913) et Vermalle (1914-17), assassiné un an après le Père de Foucauld.

Les Territoires du Sud créés en 1902 englobaient à l'origine Aïn-Sefra, Touggourt, Ghardaïa, le département des Oasis (Ouargla) et celui de la Saoura (Colomb-Béchar).

Parmi les médecins qui s'y illustrèrent le plus célèbre fut Henri Foley (1871-1956), auteur d'importants travaux avec Etienne Sergent sur les fièvres récurrentes (spirochètoses) et la transmission du typhus exanthématique par les poux, sur le paludisme, le bouton d'Orient (leishmaniose cutanée), les ophtalmies, etc.

Lui succédèrent les docteurs Dodieau, Coste, Curet, Passager, Santini.

Le nombre de ces médecins passa de 20 en 1918 à 150 en 1961. Ils exerçaient dans des infirmeries-dispensaires et des postes de secours ruraux secondés par des infirmiers et des religieuses et religieuses.

Le rappel de la création en 1909 de l'Institut Pasteur d'Algérie (p. 92-97) mène directement à l'évocation de l'exploration scientifique du Sahara par les médecins militaires dans les domaines de la pathologie humaine (maladies infectieuses et parasitaires : paludisme, trachome, tuberculose, fièvre récurrente, typhus exanthématique, leishmaniose, varicelle, variole, rougeole, dysenterie bacillaire et amibienne, coqueluche, oreillons, fièvre typhoïde, poliomyélite, tétanos, rage, grippe, syphilis, blennorragie, brucellose, teignes, helminthiases, myiases, lèpre), maladies cardio-vasculaires, respiratoires, digestives, avitaminoses, rhumatismes, cancers, dermatoses, envenimation, pathologie chirurgicale, ophtalmologie, obstétrique.

La pathologie animale fit aussi l'objet des recherches des médecins et des vétérinaires militaires, notamment les maladies des dromadaires, des chevaux, du bétail (ovins et bovins) et des oiseaux de basse-cour. Il en fut de même de la pathologie végétale (maladies et prédateurs du palmier dattier).

Après l'indépendance de l'Algérie (1962), la Mission médicale française continua à fonctionner de 1963 à 1976 dans les départements sahariens, avec un effectif de 63 praticiens, 80 à 90 infirmiers et infirmières et une soixantaine d'aides soignantes.

Considérée par les autorités algériennes comme "anachronique et intolérable" cette mission s'acheva malheureusement dans l'amertume et l'ingratitude.

Les annexes concernent la médecine indigène, la mission ophtalmologique saharienne (1947-1962), l'assistance médicale française au Fezzan, dans le Sud-libyen (1943-66).

La bibliographie comprend deux sections distinctes : liste des principales publications concernant le Sud algérien dues à des médecins militaires français (1902-76) (p. 215-236) et bibliographie générale comprenant plus de 200 titres (p.239-254). Il convient de féliciter vivement l'auteur de ce remarquable travail retraçant avec cœur et talent une des pages les plus glorieuses du Service de Santé Militaire français en Algérie.